



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale du Futsal - Section Compétitions

Réunion du : Jeudi 12 juin 2025
à : 10h00

Président : M. COUCHOUX

Présents : MM. BETTREMIEUX (COMEX) - CARRUS - COQUEMA - DELBEKE - FAUTRAD - VOISIN - BECRET (CFDN) - SABANI (représentant clubs nationaux) - MOREL (DTN)

Excusé : M. DELFORGE (BELFA)

Assistent : MM. COUDRAY - DROUVROY - NESPOUX (DCN) - BOURGOIS (DA)

En préambule, le Président remercie l'ensemble des membres de la Commission pour le travail réalisé au cours de la dernière mandature.

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 FUTSAL

- Classement Meilleur Buteur

La Commission prend connaissance du classement des buteurs à l'issue de la 22^{ème} et dernière journée du Championnat de France D1 Futsal.

Le trophée du Meilleur Buteur 2024/2025 est attribué à Mustapha RABOU du club de l'AS AVION FUTSAL qui termine en tête du classement avec 32 buts.

Le trophée lui sera remis à l'occasion de la 1ère rencontre à domicile l'AS Avion Futsal du Championnat de France D1 Futsal - saison 2025/2026.

- Non diffusion de la rencontre Goal FC / Sporting Club Paris

La Commission prend connaissance du courriel adressé le 08 juin 2025 par le club Sporting Club de Paris pour faire part de son regret quant à la non-diffusion sur la plateforme Futsal Zone pour cause de panne de matériel lors de la rencontre Goal FC / Sporting Club de Paris dans le cadre de la demi-finale aller du Championnat de France D1 Futsal, ce problème technique ayant par ailleurs empêché l'utilisation de la vidéo-support prévue sur cette rencontre.

La Commission regrette tout autant ce dysfonctionnement et prend par ailleurs connaissance du mail d'explications et d'excuse du prestataire, ce dernier assurant mettre en place tous les moyens pour assurer la diffusion de la demi-finale retour de D1 Futsal programmée ce samedi 14 juin 2025.

- Accessions en Championnat de France D1 Futsal 2025-2026

La Commission,

Conformément à l'article 6 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes du Championnat de France D2 Futsal accédant en Championnat de France D1 Futsal à l'issue de la saison 2024-2025, sous réserves d'éventuelles procédures :

- AC Ajaccio
- Nice Futsal Club

- Rétrogradations en Championnat de France D2 Futsal 2025-2026

La Commission,

Conformément à l'article 7 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes du Championnat de France D1 Futsal rétrogradées en Championnat de France D2 Futsal à l'issue de la saison 2024-2025, sous réserves d'éventuelles procédures :

- Hérouville Futsal
- Kremlin Bicêtre Futsal

- Liste des équipes participantes au Championnat de France D1 Futsal 2025-2026

- AC Ajaccio
- AS Avion Futsal
- Etoile Lavalloise FC
- FC Kingersheim
- Goal Futsal Club
- Montpellier Méditerranée Futsal
- Nantes Métropole Futsal
- Nice Futsal Club
- Paris Acasa Futsal
- Sporting Club Paris
- Toulon Elite Futsal
- Toulouse UJS

Rappelle que cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2025-2026, conformément à l'article 6 du règlement du Championnat de France Futsal.

Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au Championnat de France D1 Futsal pour la saison 2025-2026. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la FFF une modification de la liste des équipes participantes.

- Horaires des rencontres du Championnat de France D1 Futsal 2025-2026

Conformément à l'article 14 du règlement du Championnat de France pour la saison 2025-2026, la Commission fixe les créneaux suivants quant aux horaires des rencontres :

- Samedi 14h15
- Samedi 16h30
- Samedi 18h45
- Samedi 21h00

Ces derniers seront proposés aux clubs qui devront obligatoirement choisir 3 créneaux en les hiérarchisant.

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE D2 FUTSAL

- Courriel ASC Garges Djibson Futsal

La Commission prend connaissance du courriel adressé le 11 mai dernier par le club ASC Garges Djibson Futsal pour souligner le très bon accueil du club Béthune Essars Futsal à l'occasion de la rencontre du Championnat de France D2 Futsal Béthune Essars Futsal / ASC Garges Djibson Futsal du 25 janvier.

- Champion de France D2 Futsal

La Commission, en application de l'article 12 du Règlement du Championnat de France Futsal, déclare le club d'AC AJACCIO Champion de France D2 Futsal – saison 2024/2025.

La remise du Trophée et des médailles sera effectuée à l'occasion de la 1^{ère} rencontre à domicile du Championnat de France D1 Futsal – saison 2025/2026.

- Phase d'Accession Interrégionale D2 Futsal : rencontre Valenciennes FC / ASL Chemin Vert

La Commission

Considérant l'absence de l'équipe de l'ASL Chemin Vert à Valenciennes le samedi 07 juin 2025 pour match retour de la Phase d'Accession Interrégionale D2 Futsal Valenciennes FC / ASL Chemin Vert,

Considérant que ce n'est qu'à quelques heures de la rencontre que le club de l'ASL Chemin Vert a avisé le club de Valenciennes FC de leur non-venue, sans en informer les instances fédérales,

Considérant par ailleurs que les officiels se sont déplacés sur cette rencontre,

Considérant enfin le courrier du club de Valenciennes FC demandant le remboursement des frais engagés pour l'organisation de ce match, avec justificatifs des frais engagés relatifs pour la collation (265,90 euros) et la sécurité (360 euros), soit un total de 625,90 euros,

Par ces motifs,

Déclare le match perdu par forfait (0-3) pour le club de l'ASL Chemin Vert et le gain du match au club Valenciennes FC (3-0).

Inflige une amende de 1 500 euros au club ASL Chemin Vert qui sera directement débitée sur le compte fédéral du club,

Indique que le club ASL Chemin Vert se verra également débité sur son compte fédéral du montant des frais engagés par le club de Valenciennes FC pour l'organisation de cette rencontre, à savoir un montant de 625,90 euros qui sera porté au crédit du club Valenciennes FC,

Indique également que les frais correspondants au déplacement des officiels, à savoir 793,87 euros seront directement débités sur le compte fédéral du club de l'ASL Chemin Vert,

Précise par ailleurs que les indemnités kilométriques initialement prévues pour le déplacement à Valenciennes ne seront pas versées au club ASL Chemin Vert.

Enfin, décide d'interdire la participation du club ASL Chemin Vert à la Phase d'Accession Interrégionale D2 Futsal de la saison 2025/2026, si e dernier était en position d'y participer.

- Accessions en Championnat de France D2 Futsal 2025-2026

La Commission,

Conformément à l'article 7 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes issues de la Phase d'Accession Interrégionale Futsal accédant en Championnat de France D2 Futsal à l'issue de la saison 2024-2025, sous réserves d'éventuelles procédures :

- Artistes Futsal
- AS Saint-Priest
- AS Saint-Jacques
- Chateauroux Métropole FC ou Nantes Doulon BF
- Empire Futsal Perpignan
- Valenciennes FC

- Rétrogradations en Ligue

La Commission,

Conformément à l'article 7 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes du Championnat de France D2 Futsal rétrogradées en Ligue à l'issue de la saison 2024-2025, sous réserves d'éventuelles procédures :

- A. Nantaise Futsal
- Orléans Futsal
- RC Strasbourg Alsace
- Sengol 77
- Stade Beaucairois
- Stade Briochin
- USJ Furiani ou Elsass Pfastatt Futsal

- Equipes participantes au Championnat de France D2 Futsal 2025-2026

- Artistes Futsal
- AS Saint-Priest
- AS St Jacques Foot
- ASC Garges Djibson Futsal
- Ascali Hainaut Hélesmes Futsal
- Béthune Essars Futsal
- Châteauroux Métropole FC ou Nantes Doulon BF
- Cœur de Sambre Futsal
- Diamant Futsal
- Elsass Pfastatt Futsal ou USJ Furiani
- Empire Futsal Perpignan
- Hérouville Futsal
- Kremlin Bicêtre Futsal
- Marcouville CCP
- Olympique Lyonnais
- Plaisance Pibrac Futsal
- Reims Métropole Futsal
- Saint-Henri FC
- TA Rennes
- Valenciennes FC

Rappelle que cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2025-2026, conformément à l'article 7 du règlement du Championnat de France Futsal.

Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au Championnat de France D2 Futsal pour la saison 2025-2026. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la FFF une modification de la liste des équipes participantes.

- Constitution des groupes Championnat D2 Futsal saison 2025-2026

La composition des groupes sera soumise à l'approbation du Bureau Exécutif de la LFA du 17 juillet 2025 et sera communiquée par la suite.

3. COUPE NATIONALE FUTSAL – TROPHÉE MICHEL MUFFAT-JOLY

- Organisation de la Finale

La Commission revient sur l'organisation à Saint-Brieuc des Finales de la Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly et de la Coupe Nationale U18 Futsal et tient à remercier le District des Côtes d'Armor ainsi que la municipalité de Saint-Brieuc pour leur accueil et leur investissement sur cet événement.

- Calendrier prévisionnel des tirages – saison 2025/2026

La Commission prend connaissance du calendrier prévisionnel des tirages de la Coupe Nationale Futsal - Trophée Michel Muffat-Joly pour la saison 2025/2026, à savoir :

Tirages Coupe Nationale Futsal - Trophée Michel Muffat-Joly :

1^{er} Tour Fédéral : Mercredi 17 décembre 2025
 16^{èmes} de Finale : Mercredi 21 janvier 2026 (*entrée des clubs de D1 Futsal*)
 8^{èmes} de Finale : Mercredi 18 février 2026 (+ *tirages 8èmes Coupes Féminine et U18 Futsal*)
 1/4 & 1/2 Finales : Mercredi 18 mars 2026 (+ *tirages ¼ et ½ Coupes Féminine et U18 Futsal*)

4. COUPE NATIONALE FEMININE ET U18 FUTSAL

- Courriel Hibou Académie

La Commission prend connaissance du courriel adressé le 23 mai 2025 par le club Hibou Académie pour remercier de l'organisation de la Coupe Nationale U18 Futsal et de sa Finale qui s'est déroulée le 17 mai 2025 à Saint-Brieuc.

Elle remercie le club pour ce courriel et salue le Fair-Play de ce dernier malgré sa défaite en Finale contre le club de Futsal Dijon Métropole.

- Calendrier - saison 2025/2026

La Commission rappelle les calendriers des Coupes Nationales Féminine et U18 Futsal 2025/2026 validés par le BELFA, à savoir :

Coupe Nationale Féminine Futsal :

- Finales régionales : samedi 14 février 2026
 - Huitièmes de Finale : samedi 07 mars 2026
 - Quarts de Finale : samedi 04 avril 2026
 - Demi-finales : samedi 09 mai 2026
 - Finale : samedi 20 juin 2026 (*lever de rideau de la Finale D1 Futsal*)

Coupe Nationale U18 Futsal :

- Finales régionales : samedi 14 février 2026
 - Huitièmes de Finale : samedi 14 mars 2026
 - Quarts de Finale : samedi 04 avril 2026
 - Demi-finales : samedi 25 avril 2026
 - Finale : samedi 16 mai 2026 (*lever de rideau de la Finale de la Coupe Nationale Futsal*)

5. AMENDES AUX CLUS

La Commission,

Inflige une amende aux clubs suivants :

| Club | N° Affil. | Champ. | Match | Date | Motif | Montant |
|-------------------------|-----------|--------|---|------------|--|---------|
| TA Rennes | 500018 | D2 | TA Rennes / Béthune Essars F. | 24/05/2025 | Transmission FMI hors délais | 35 € |
| Etoile Lavalloise FC | 852483 | D1 | Etoile Lavalloise FC / Hérrouville Futsal | 24/05/2025 | Non saisie de la Feuille de Recette | 35 € |
| Chateauroux Met. FC | 582040 | PAI D2 | Chateauroux Met. FC / Nantes Doulon BF | 31/05/2025 | Transmission FMI hors délais | 35 € |
| Goal FC | 552301 | D1 | Goal FC / Sporting Club Paris | 07/06/2025 | Non saisie de la Feuille de Recette | 35 € |

Ces amendes seront directement débitées sur le compte fédéral du club.

Le Président
P. COUCHOUX

Le Secrétaire de séance
C. COQUEMA